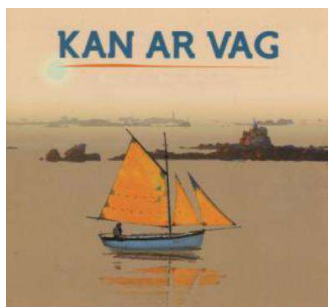




**REGLEMENT DU VIDE GRENIER
A L'HÔPITAL-CAMFROUT
Salle Omnisport « Y et G QUEFFELEC »**

**Le dimanche 24 Février 2026
de 9h à 17h30 sans interruption**

RÈGLEMENT

Le vide-grenier est ouvert à tous, professionnels, particuliers et associations.

Il se déroulera à l'intérieur de halle de sports de l'HÔPITAL –CAMFROUT rue Emile Salaün.

Le droit de place est de:

3€ le mètre linéaire sans table

10€ la table de 2,2m,

3 € le portant (limité à 1 par ml et non fourni).

Les emplacements sont numérotés, et attribués nominativement par l'Association.

L'inscription est acquise dès réception du paiement, dans les limites des possibilités d'accueil du local. Les demandes seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Celles qui ne pourront être satisfaites entraîneront leur remboursement. Les demandeurs en seront immédiatement informés par téléphone.

L'exposant, ainsi qu'une personne l'accompagnant bénéficieront, outre de l'étal attribué, de deux chaises et d'une boisson gratuite. Les tickets leur seront délivrés en conséquence.

Les éléments exposés à la vente ne devront pas empiéter sur les allées de circulation.

Les portants seront ainsi disposés dans des endroits préalablement réservés par l'association organisatrice dans un souci de sécurité.

L'accueil des exposants se fera le dimanche 22 février de 6h30 à 8h30.

La halle sera ouverte aux acheteurs à partir de 9h. En conséquence les abords immédiats de la salle devront être libérés de la présence des voitures des exposants à cette heure, et les accès de sécurité totalement dégagés.

L'Association décline toute responsabilité en cas de perte, vol, casse, dégradation des marchandises exposées dans l'enceinte.

L'entrée de la salle est interdite aux animaux

Le droit d'entrée des visiteurs est de 1,50 €, et gratuit pour les moins de 12 ans.

**Renseignements et réservations :
au 06.07.15.40.15 ou mail : jmrpw@sfr.fr**

RESERVATION AU VIDE GRENIER
De L'HÔPITAL-CAMFROUT Salle Omnisport « Y et G QUEFFELEC »
Le dimanche 22 Février 2026 de 9h à 17h30 sans interruption

Nom : prénom :

Adresse :

Mail : téléphone :

Exposant particulier :

- carte d'identité nationale : numéro : Délivrée le par

Exposant professionnel :

- Registre du commerce : numéro : Délivré, le et par

Réservation :

° table de 2,20 mètres : x 10 € =

° le mètre linéaire, sans table : x 3 € =

° portant (non fourni, un seul autorisé mètre linéaire réservé) : x3€ =

Soit un montant total de: €

Chèque à établir à l'ordre de l'association KAN AR VAG (si nom différent entre le chèque et le bulletin d'inscription, le préciser).

L'exposant déclare ne pas avoir participé à plus de ventes de même nature au cours de l'année civile et être soumis au régime de l'article L.310-2 du code du commerce pour les professionnels.

Il déclare avoir pris connaissance du règlement, s'engage à le respecter sans réserve et à renoncer à tous recours contre l'organisateur.

Fait à : Le

signature

**Bulletin à retourner à : M. ROBERT Jean Michel : 6, Roncuff 29460 IRVILLAC ,
ou à Mme SOUBIGOU Simone : 81 route de Ty Boulic 29460 HOPITAL
CAMFROUT**